

N° 2023-21

SITCOM

Région d'Argentan

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRI ET DE COLLECTE
DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA RÉGION D'ARGENTAN**

Le 28 juin 2023, à dix-huit heures, les délégués des communautés de communes du SITCOM Région d'Argentan se sont réunis en conseil syndical, en la salle de réunion du quai de transfert des déchets, rue de la Saponite à Argentan, sur convocation et sous la Présidence de Monsieur Jacques PRIGENT, Président du SITCOM Région d'Argentan.

Date de convocation :
13/06/2023

Présents : Catherine APPERT, Michèle BALLON, Thierry CLÉREMBEAUX, Pierre CORREYEUR, Pierre COUPRIT, Cécile DUPONT, Raymond ESNAULT, Philippe GRANDIN, Gérard GRANDSIRE, Philippe JIDOUARD, Xavier LE MENAHES, Gilles MALLET, Clothilde MICHEL, Isabelle MOITEAUX, Jean-Louis PITEL, Jacques PRIGENT, Gérard RAMAGE (suppléant), Éric TOUZOT (suppléant), Jacques VIMONT.

Nombre de délégués en
exercice :
30

Absents : Patrick BELLANGER, Claudine BELLENGER, Daniel BERRIER, Jean-Marc BISSON, Karine BOURDELAS, Hubert CHRISTOPHE, Valérie CHESNEL, Jacques DROUIN, Claude FEROUELLE, Sylvain GAUDIN, Frédéric GODET, Hervé LASNE, Jean-Pierre LEROUX.

Nombre de délégués
Présents :
19

Objet : Conventions de partenariat avec Agir la Redingote et Tritex Normandie

Nombre de suffrages
exprimés :
19

Depuis 2011, la collecte des textiles est organisée sur le territoire du SITCOM. Deux structures associatives se partagent le secteur, Agir la Redingote d'Alençon/Flers et Tritex Normandie de Caen.

Les conventions de partenariat arrivant à leur terme le 31 décembre 2023, il convient de les renouveler pour continuer à percevoir les soutiens auprès de l'éco-organisme Re fashion.

Nombre de voix :
Pour : 19
Contre : 0
Abstentions : 0

Le conseil syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise le Président à signer les conventions d'une durée de 3 ans avec Agir la Redingote d'Alençon/Flers et Tritex Normandie de Caen ainsi que tous les documents et pièces relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le Président

Acte rendu exécutoire
après envoi en
Sous-Préfecture le :

S.I.T.C.O.M
ARGENTAN

Et publication ou
notification du :